



## **OFFRE D'EMPLOI EN CDI**

### **APPEL A CANDIDATURE**

**Association** : Sèvre Bocage Athletic Club – 14 chemin Saint-Bréviaire – 79140 COMBRAND

Le Sèvre Bocage Athletic Club, club des Deux-Sèvres situé au nord de la Nouvelle-Aquitaine, est en recherche d'un éducateur sportif pour un emploi à temps plein sur un Contrat à Durée Indéterminée après période d'essai.

**CDI Statut** : Rémunération suivant qualification (groupe 3) de la grille de la convention collective Nationale du sport Poste à pourvoir : à compter du **1er septembre 2024**.

L'essentiel des activités sera réalisé sur les villes de Bressuire et Cerizay auprès d'athlètes de 15 ans et plus, plutôt dans le domaine technique avec une spécificité souhaitée en sprint-sauts-lancers.

**Toute candidature est à adresser à :**

**Pascal BROSSEAU – 14 chemin Saint-Bréviaire – 79140 COMBRAND**  
par voie postale ou par mail à [sbac.pascal@wanadoo.fr](mailto:sbac.pascal@wanadoo.fr) accompagnée du curriculum vitae et d'une lettre de motivation du candidat.

Renseignements complémentaires à solliciter par mail (voir adresse de messagerie ci-dessus) ou par téléphone au 06 86 82 48 48

**Le Comité Directeur du Sèvre Bocage Athletic Club**

## **FICHE DE POSTE**

### **Intitulé et modalités inhérentes au poste :**

- Educateur sportif .
- CDI à temps complet.
- annualisation du temps de travail sur une base de 35 heures hebdomadaires.

### **Principales activités :**

#### **Enseignement : Les missions de terrain.**

- L'enseignement proprement dit collectif et individuel des catégories U16 et au-dessus.
- L'accompagnement d'athlètes des catégories U16 et au-dessus.
- L'encadrement de groupes de jeunes (stages, compétitions) des catégories U16 et au-dessus.
- La mise en place et l'encadrement de classes à horaires aménagés en partenariat avec les collèges du territoire.

#### **Secrétariat : Les missions de bureau.**

- La planification et le suivi des entraînements en lien avec les autres entraîneurs.
- La planification, les convocations et le suivi des compétitions en lien avec la Commission Technique du club.
- La planification, les convocations et le suivi des stages et regroupements en lien avec la Commission Technique du club.

#### **Formation :**

- Participer à la formation de nouveaux encadrants.

#### **Responsabilité :**

- Organisation de ses interventions au niveau matériel et pédagogique.
- Sécurité des athlètes pendant les séances.
- Tutorat éventuel de stagiaire accueilli dans l'association.

#### **Autonomie, initiative:**

- Autonomie avec les athlètes qui lui sont confiés dans le cadre des directives précises (ex : durée des séances, programmes et consignes pédagogiques).
- L'essentiel de son activité est réalisé sur le terrain.

#### **Technicité:**

- Maîtrise des différentes techniques et domaines d'intervention notamment les techniques liées à la préparation de séquences de cours ou entraînements au niveau pédagogique mais aussi matériel.
- Capacité de faire un compte-rendu détaillé de son activité.
- Nécessité d'une qualification professionnelle lui permettant d'encadrer l'activité correspondante contre rémunération (BPJEPS, BEES athlé, DEJEPS athlé, licence Staps ou équivalent).
- Carte professionnelle en cours de validité.

#### **Classification:**

- Groupe 3, dans le tableau de la Convention Collective Nationale du Sport (Cosmos).

#### **Remarques complémentaires :**

- Annualisation du temps de travail sur une base de 35 heures hebdomadaires.
- Interventions régulières en soirée et le week-end (compétitions)
- Permis B exigé.
- Maîtrise Word et Excel.